

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 18-402-1930 session du certificat d'aptitude aux fonctions judiciaire coloniales

n° 18-402-1930

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
29 mars 1930

Numéro JO
n° 402 du 31/05/1930

Date du numéro
31 mai 1930

TEXTE INTÉGRAL

Par arrêté du Ministre des colonies, en date du 29 mars 1930, la deuxième session de l'examen spécial pour l'attribution du certificat d'aptitude aux fonctions judiciaires coloniales » sera ouverte au ministère des colonies le 3 juillet 1930,